

ENTREPRISES

Le gouvernement veut limiter la domination d'EDF dans l'éolien en mer

Les prochains appels d'offres devraient permettre au gouvernement de limiter en puissance ou en nombre le cumul des projets gagnés par un seul candidat.

C'est une demande récurrente des concurrents d'EDF. C'est aussi une exigence de la Commission de régulation de l'énergie, qui a pointé en début d'année la « *concentration élevée du marché de l'éolien en mer en France* » dans les mains d'EDF. Et le gouvernement a décidé d'y répondre favorablement. Dans un décret récemment examiné par le Conseil supérieur de l'énergie, le gouvernement prévoit de modifier les cahiers des charges des appels d'offres à venir dans l'éolien en mer afin d'y introduire une clause permettant de limiter en puissance ou en nombre le cumul des projets gagnés par un même candidat.

« *L'idée est de mettre en place plusieurs lots pour attribuer les 8 à 10 GW d'appels d'offres annoncés par Emmanuel Macron à l'horizon 2025 et de les découper afin qu'un même candidat ne les remporte pas tous* », explique une source au sein des pouvoirs publics.

Ce système pourrait aussi être mis en œuvre pour attribuer les 2,5 GW d'extensions sur les parcs éoliens existants que le gouvernement prévoit aussi d'ouvrir à appels d'offres. Les appels d'offres flottants en mer Méditerranée découpés en deux lots de 250 MW pourraient aussi en bénéficier. Mais « *le sujet n'est pas encore arbitré* », explique-t-on au sein du gouvernement.

Cinq des huit parcs mis sur le marché

Pour les énergéticiens européens ou les pétroliers qui rêvent d'investir le marché français de l'éolien en mer plein de promesses, les RWE, Vattenfall, Shell ou TotalEnergies et autres, c'est une bonne nouvelle. « *L'allotissement est un point crucial en matière de concurrence* », atteste Fabrice Cassin, avocat associé chez LPA-CGR, spécialiste des questions d'énergie.

A ce jour, EDF affiche un score de projets remportés hors norme : il a remporté cinq des huit parcs mis sur le marché par le gouvernement alors qu'il est nettement moins présent ailleurs en Europe, dans l'éolien en mer. Pour y parvenir, l'énergéticien tricolore n'a pas hésité à casser les prix. En Normandie, il a ainsi remporté le projet de 1 GW avec un prix de l'électricité proposé record de 44,9 euros le MWh. Mais pour les concurrents, le diable est dans les détails. Le gouvernement fixera dans chaque appel d'offres les seuils à partir desquels la position d'EDF sera jugée trop dominante. Pour les calculer, certains producteurs plaident pour intégrer tous les parcs déjà remportés en France par EDF, mais le sujet est loin de faire consensus.

— S. W.

